



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par  **ouest
france**



communication@ac-normandie.fr
(communication@ac-normandie.fr)



30 octobre 2025

OF_14_OK_LES MONTS D'AUNAY_LE PROJET COLLÈGE PLUS VISE L'AUTONOMIE DES ÉLÈVES

1



Les Monts-d'Aunay - Le projet Collège plus vise l'autonomie des élèves

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 30 octobre 2025](#)

Les Monts-d'Aunay - Le projet Collège plus vise l'autonomie des élèves

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 30 octobre 2025, 469 mots

Le collège Charles-Lemaître participe au projet Collège plus, initié par le Département avec d'autres partenaires, depuis plusieurs mois. Un point a été fait sur les actions menées.

« **Il s'agit de créer des espaces flexibles et modulables où l'élève peut, soit s'isoler et travailler dans le calme, soit interagir avec ses camarades pour réaliser un travail de groupe** », indique Sandra Charbonnier, la principale adjointe du collège Charles-Lemaître d'Aunay-sur-Odon, qui mène le projet Collège plus, initié par le Département du Calvados et d'autres partenaires, depuis plusieurs mois.

Des temps de réflexion, animés par Jean-Baptiste Le Saulnier, chargé de mission du Département pour l'éducatif et le numérique, ont eu lieu avec les enseignants et les personnels de vie scolaire. Le premier lieu ciblé a été la salle de permanence, où les élèves passent beaucoup de temps du fait des contraintes de transports, puis certaines salles de classe. « **Les assistants d'éducation sont très impliqués dans le projet afin de faire passer leur rôle de simple surveillant à celui d'un véritable intervenant éducatif, ce qui fait partie de leurs missions** », explique Sandra Charbonnier.

Un atelier de réflexion existe entre élèves et personnel de la vie scolaire pour une régulation des nouveaux espaces. L'aménagement des salles favorise l'autonomie et incite le jeune à être demandeur, cela implique une modification de l'acte pédagogique pour les professeurs volontaires.

Tous les locaux ne seront pas concernés dans une première phase. Mais d'ores et déjà, une salle de mathématiques est modifiée en incluant un espace recherche comme une salle de français et d'histoire, avec un coin lecture favorable au travail de groupes. Suivront une salle de Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté), la salle de musique, le CDI (Centre de documentation et d'information) et une salle de langue.

Un « bureau d'aide » créé

« **Le Département finance le mobilier, 60 000 € pour le collège, et met en œuvre les ateliers de réflexion avec les professeurs et aussi les élèves pour les rendre plus responsables et améliorer le climat scolaire. On n'impose rien, c'est de la coconstruction** », précise Julien Roupsard, le principal.

Des formations sur ces nouveaux usages seront proposées aux professeurs volontaires par le rectorat. « **La modification des espaces a déjà permis de mettre en œuvre un "bureau d'aide" où l'accompagnement se fait à la demande de l'élève avec un planning préalable et des enseignants volontaires présents sur les temps de permanence. Du matériel informatique a été acheté par l'établissement et installé dans ces nouveaux espaces** », ajoute le principal.

« **Parmi d'autres actions, ce changement d'espaces doit permettre une modification positive des modalités d'enseignement, afin d'amener les collégiens à plus d'autonomie et à une meilleure préparation au lycée** », souligne Sandra Charbonnier.



Des enseignants volontaires réfléchissent ensemble sur l'adaptation pédagogique à ces nouveaux espaces, au collège Charles-Lemaître, à Aunay-sur-Odon, dans le cadre du projet Collège +. © Ouest-France